

FICHE D'INFORMATIONS PRATIQUES

HOTEL DIEU

1 PLACE DU PARVIS DE NOTRE DAME 75004 PARIS

SERVICE DE PATHOLOGIE (Pr TJ MOLINA) -CONTACT : PR DIANE DAMOTTE - TEL SECRETARIAT: 01 42 34 87 13/FAX: 01 42 34 86 41

Informations pratiques concernant la recherche d'une surexpression de HER2 (par IHC) ou d'une amplification de HER2 (par PCR ou SISH) dans les cancers du sein à l'hôtel Dieu

Pour quels patients :

Patients atteints de cancer du sein invasif, quel que soit le stade.

Des informations complémentaires sont disponibles sur la fiche médicale « Sein / Adénocarcinome - HER2/surexpressions -HER2/amplifications » de l'AP-HP.

Dans quels buts :

Identifier les patients atteints de carcinome mammaire invasif éligibles pour un traitement par anticorps anti-HER2 (trastuzumab) ou inhibiteur de la kinase de HER2 (lapatinib).

Seuls les patientes/patients dont la tumeur présente une surexpression de la protéine HER2 ou une amplification du gène HER2 (ERBB2) peuvent bénéficier de ces traitements ciblés.

Sur quels prélèvements :

Tumeur primitive ou localisation métastatique fixée (préférentiellement formol, le liquide de Bouin est formellement exclu) et incluse en paraffine.

Où adresser sa demande :

Votre demande sera traitée à l'hôpital Hôtel Dieu.

→ Le prélèvement sera initialement réceptionné, validé et préparé par le laboratoire d'anatomie pathologique :

Référent : Pr Diane Damotte, diane.damotte@htd.aphp.fr

Laboratoire : Service d'anatomie pathologique
Hôtel Dieu
1 place du Parvis de Notre Dame
75004 Paris
Réception : 01 42 34 87 15

→ des coupes de tissus seront analysées par immunohistochimie (si cette analyse n'a pas déjà été faite) puis si nécessaire (si IHC 2+) par SISH (hybridation in situ à l'argent) au laboratoire d'anatomie pathologique

Référent : Pr Diane Damotte, diane.damotte@htd.aphp.fr

Laboratoire : Service de Pathologie
Hôtel Dieu
1 Place du Parvis de Notre Dame
75004 Paris
Réception : 01 42 34 87 15/ fax 01 42 34 86 41

Que faut-il envoyer :

→ au laboratoire d'anatomie pathologique :

- le bloc tumoral le plus riche en cellules tumorales (par rapport aux cellules totales de l'échantillon)
- le compte rendu d'anatomo pathologie correspondant au prélèvement
- le Bon de demande d'examen (téléchargeable sur le site) dûment rempli, comportant notamment les **coordonnées complètes des correspondants** pour leur assurer une bonne transmission des résultats.

Quel est le délai de rendu de l'analyse ?

A partir de la réception du prélèvement en anatomie pathologique, un délai maximum de **10 jours** est à prévoir. Le résultat est adressé aux correspondants qui seront mentionnés dans le Bon de demande d'examen. Le résultat est cosigné par les référents anatomo pathologistes et biologistes moléculaires.

En cas de situation d'urgence, la mention **URGENT** sur le Bon de demande d'examen permet de réduire le délai de rendu au maximum.

Le bloc tumoral vous sera réadressé secondairement.

Quelles techniques d'analyse utilisons-nous ?

- Pour l'immunohistochimie : nous appliquons le protocole décrit dans la fiche médicale « Sein / Adénocarcinome - HER2/surexpressions -HER2/amplifications » de l'AP-HP, en utilisant en priorité l'anticorps monoclonal CB11, ou si besoin l'anticorps polyclonal A0485 ou l'anticorps monoclonal 4B5.
- Pour la SISH : 2 coupes sont réalisées pour étude par SISH (hybridation in situ à l'argent) avec une sonde HER2 et une sonde centromérique du chromosome 17. Nous appliquons le protocole décrit dans la fiche médicale « Sein / Adénocarcinome - HER2/surexpressions -HER2/amplifications » de l'AP-HP.